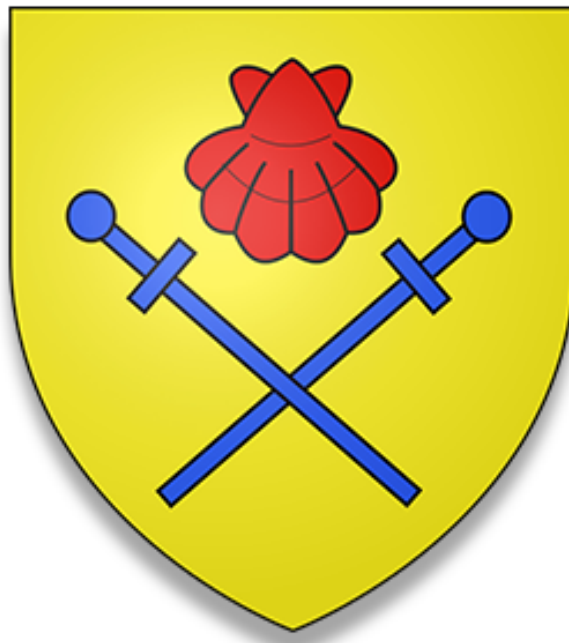


Budget 2025
Note de politique générale.

Commune de
ROUVROY



Introduction:

Le budget est une photographie essentielle de la vie communale, nécessaire à la mise en œuvre des politiques définies. Il permet de projeter les actions à poursuivre et/ou à initier dans l'année à venir, traduites de manière chiffrée tant pour le service ordinaire que pour le service extraordinaire.

Avec des dépenses de fonctionnement maîtrisées, le Collège communal souhaite maintenir, voire améliorer, les services actuels tout en développant de nouveaux services pour les citoyens, sans augmenter le personnel en place. Notre volonté est de conserver une fiscalité raisonnable, sans hausse.

Il est intéressant de souligner que l'évolution de l'IPP et du précompte immobilier dans les 262 communes wallonnes au cours des dix dernières années montre que le contribuable Rouvrois reste privilégié.

En effet, l'IPP à Rouvroy est de 6.00% (moyenne régionale 2024 : 7.9% et moyenne provinciale 2024 : 7,4%), le précompte immobilier s'élève à 1925 contre 2584 en moyenne régionale.

Au niveau provincial, Rouvroy fait partie des deux communes où le foncier est le moins élevé et figure parmi les cinq communes sur 44 ayant conservé un taux très avantageux pour les contribuables avec l'IPP le plus bas de la province.

Les Finances - Le Budget Communal:

Pour l'exercice propre 2025, le budget ordinaire prévoit des recettes s'élevant à 6.665.270,42€ et des dépenses à 6.638.355,97€, générant un boni de 26.914,45€, incluant des reprises de provisions pour 93.400€.

En tenant compte du boni présumé du compte 2024 (72.136,14€), le boni budgétaire global s'élève à 81.738,59€.

Ce boni budgétaire « limité » à l'exercice propre ne permet pas de constituer ou d'alimenter de nouvelles provisions qui pourraient s'avérer bien utiles dans les prochaines années pour palier à certaines dépenses qui pèsent déjà et vont immanquablement continuer à peser sur les finances communales.

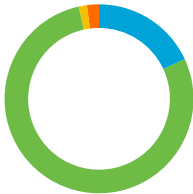
L'année 2025 s'inscrit dans une période marquée par des défis économiques majeurs :

- **Inflation élevée** : Impact sur les coûts des services, des fournitures, et des investissements.
- **Augmentation des coûts de l'énergie** : Hausse significative des dépenses de fonctionnement.
- **Tensions sur les finances publiques** : Réduction ou stagnation des dotations d'État.

Les principales dépenses sont dues aux frais de fonctionnement, de personnel, à la participation de fonctionnement du CPAS, aux différents subsides octroyés par la commune (principalement au ROx), aux frais de voirie, aux charges liées à l'enseignement, ainsi que celles liées aux services de polices, d'incendie et de justice.

Budget Ordinaire 2025

RECETTES ORDINAIRES		
Prestations (ventes de bois, eau, locations,...)	€ 1 205 779,64	18,09 %
Revenus -Transferts (fonds des communes, taxes, redevances, IPP, additionnels, Enseignement, ...)	€ 5 228 854,28	78,45 %
Prélèvements	€ 93 400,00	1,40 %
Dette	€ 137 236,50	2,06 %
REVENUS TOTAUX	€ 6 665 270,42	100,00 %



- Prestations (ventes de bois, eau, locations,...)
- Revenus - Transferts (fonds des communes, taxes, redevances, IPP, additionnels, Enseignement, ...)
- Prélèvements
- Dette

DÉPENSES ORDINAIRES		
Personnel communal	€ 2 500 843,49	37,67 %
Dépenses de fonctionnement (Travaux, achats, assurances, impositions)	€ 1 674 106,29	25,22 %
Transferts et subventions (Incendie, Hôpitaux, CPAS, Fabriques d'église, associations, ...)	€ 2 339 909,39	35,25 %
Dette	€ 123 496,80	1,86 %
Prélèvements	€ 0,00	0,00 %
DÉPENSES TOTALES	€ 6 638 355,97	100,00 %



- Personnel communal
- Dépenses de fonctionnement (Travaux, achats, assurances, impositions)
- Transferts et subventions (Incendie, Hôpitaux, CPAS, Fabriques d'église, associations, ...)
- Dette

TOTAL	
Balance exercice propre	26 914,45 €
Recettes exercices antérieurs	74 636,14 €
Dépenses exercices antérieurs	19 812,00 €
Prélèvement vers le F.R.E	0,00 €
Boni Général	81 738,59 €

*Avant approbation

Administration Générale:

L'administration générale constitue une part significative des dépenses du budget communal, s'élevant à 1.554.024,95€. Bien que conséquente, cette dépense est essentielle au bon fonctionnement de la commune. Par rapport au budget 2024, une légère augmentation est observée dans les dépenses de personnel, due notamment à l'indexation mais les dépenses à ce poste restent stables.

La formation du personnel administratif et la qualité des services aux citoyens demeurent des priorités. Les travaux d'agrandissement de la maison communale sont terminés, permettant à l'ensemble du personnel de travailler dans des bureaux rénovés. Quelques ajustements mineurs restent en cours.

Communication - Voirie - Cours d'eau:

Le service Communication - Voirie - Cours d'eau représente également un poste budgétaire important.

Nos équipes d'ouvriers s'investissent quotidiennement pour entretenir la commune. Qu'il s'agisse de l'état des routes, de l'embellissement floral, de l'entretien des bâtiments communaux ou de la propreté générale, leur travail améliore directement le cadre de vie des citoyens.

Vie culturelle - Sport - Éducation populaire et artistique:

Pour dynamiser la vie culturelle, nous veillons à offrir des salles bien équipées et maintenues en bon état, accessibles aux particuliers et associations. Les projets de rénovation de la salle de Couvreur et celle du Mersan, inscrits dans les fiches PCDR, illustrent cet engagement.

Le ROx, véritable centre culturel, propose spectacles, conférences, concerts et plus encore. Sa salle omnisports, équipée des dernières technologies, attire de nombreux adeptes d'activités sportives. Ce pôle regroupe également une école de musique, une salle de danse, ..., et offre l'accès gratuit à des infrastructures comme les terrains de pétanque, mini-foot et plaines de jeux.

La commune se distingue aussi par son patrimoine et ses activités, avec le musée de la vie paysanne à Montquintin, le festival Rouvrart, et le Festival du film nature. Le terrain de roller hockey, les parcours VTT au départ du ROx, le marché de Noël avec sa patinoire et les randonnées « ROx'Trimardeurs » rencontrent un succès grandissant.

Notre prolongation d'affiliation à l'ASBL CRECCIDE favorise la sensibilisation à la démocratie et au fonctionnement des institutions fédérales et locales.

Par ailleurs, la prime sport, reste étendue à tous les habitants inscrits dans un club reconnu, et la prime énergies renouvelables, plafonnée à 750 €, témoignent de notre soutien à des initiatives citoyennes durables.

Associations:

Les associations locales continueront de bénéficier des aides financières octroyées depuis de nombreuses années, ainsi que des soutiens techniques nécessaires à l'organisation d'événements sur le territoire communal.

De plus, la mise à disposition de locaux communaux à des prix démocratiques demeure un atout pour les nombreuses associations, clubs et ASBL qui participent activement à la vie locale.

Assistance sociale:

Nous contribuons aux charges du CPAS, qui joue un rôle essentiel en soutenant les personnes les plus vulnérables et en trouvant des solutions pour celles en difficulté. Cet engagement permet à chacun de vivre dans des conditions dignes et respectueuses.

Notre volonté est de maintenir un soutien adapté à toutes les générations : excursions pour les aînés, journée Place aux Enfants, célébration des Noces d'or, ainsi qu'un appui logistique et pratique pour les Clubs des Jeunes. Nous continuons également à soutenir le Home de la Sainte Famille à Rouvroy ainsi que le projet territoire zéro chômeurs.

Comme en 2024, nous poursuivons notre collaboration avec Promemploi, nos aides aux accueillantes extrascolaires et notre soutien au car ONE. Un subside est également alloué à la crèche communale pour couvrir ses frais de fonctionnement.

Alimentation en eau:

Disposer d'une eau de qualité sur notre territoire est une richesse inestimable. Nous tenons à rester maîtres et propriétaires de nos ressources en eau.

Pour garantir cette qualité, nous veillons à l'entretien régulier du réseau, notamment à travers la rénovation des conduites, et à la protection de l'environnement autour de nos points de captage. Un investissement conséquent est prévu pour assurer durablement la qualité et la quantité d'eau disponible pour les citoyens.

Ces investissements sont réfléchis pour maîtriser le coût de l'eau, bien que certains aspects échappent à notre contrôle.

Pompiers - Justice - Police - Sécurité:

Les dépenses liées aux zones de police (297.145,99€) et de secours (117.756,04€) représentent des charges importantes, mais indispensables. Bien que notre marge d'action soit limitée, il est du devoir de l'autorité publique d'assurer des services de secours et de sécurité performants, capables d'intervenir à tout moment. Un recalcul de la norme KUL (clé de répartition des frais liés aux dépenses des zones de police) a été demandé, nous sommes en attente d'une réponse des autorités supérieures.

Enseignement:

L'enseignement est une priorité essentielle pour notre commune, avec un budget de 407.452,05€. C'est l'un des piliers fondamentaux de notre démocratie et un moteur indispensable au progrès.

Rouvroy s'engage à offrir des installations de qualité aux élèves et enseignants, comme en témoignent les extensions réalisées dans les écoles de Harnoncourt et Lamorteau. Nous soutenons également les initiatives éducatives, comme les voyages pédagogiques, les transports vers le ROx ou la piscine de Virton.

L'accueil extrascolaire, qui se professionnalise chaque année, témoigne de notre engagement envers la jeunesse. Les primes pour les études supérieures et les logements étudiants sont maintenues, tout comme les budgets alloués pour la fête de la Saint-Nicolas.

Immondices:

L'environnement reste un pilier essentiel de notre politique. Depuis juin 2018, aucun produit phytosanitaire n'est utilisé, renforçant ainsi notre engagement écologique. La propreté de notre commune rurale est un atout majeur pour le développement du tourisme. Dans cette optique, nous poursuivons les actions suivantes :

- Réduction des déchets verts : Nous travaillons à limiter leur poids afin de nous rapprocher du coût-vérité.
- Assistance aux habitants : Une aide spécifique est prévue pour les citoyens ne pouvant se rendre au parc à conteneurs par leurs propres moyens (collecte de cartons, sapins de Noël, etc.).
- Prévention et éducation : Nous intensifions les efforts pour sensibiliser à la lutte contre les dépôts sauvages, qui continuent malheureusement de dégrader notre environnement.
- Collecte et traitement des déchets : Nous maintenons un service de qualité pour ces prestations indispensables, une augmentation de la taxe à la collecte interviendra en 2025 mais le nouveau collège en place cherche déjà des solutions afin de limiter l'impact sur les citoyens.

Vie sociale et familiale:

Face à une précarité croissante (petites pensions, problèmes de santé coûteux, mobilité réduite, recherche d'emploi pour les jeunes, familles monoparentales), nous renforçons notre soutien aux populations vulnérables :

- Mobilité solidaire : Reconduction de la Convention Locomobile avec gratuité le vendredi pour se rendre au marché, accompagnée de la prise en charge des frais de fonctionnement.

Primes et subventions, maintiens des aides pour :

- Naissance ou adoption,
- Permis de conduire des jeunes,
- ASBL Maison du Pain, Rayon de Soleil, Baby Service, associations pour diabétiques, Soucoulidarité.
- Prime à la connectivité pour les aînés.

Agriculture:

Avec un budget de 150.001,16€, les dépenses agricoles sont largement compensées par les recettes liées à la vente de bois et aux baux de chasse. Les principales charges concernent :

- Personnel forestier : Essentiel à la gestion et à l'entretien des forêts communales.
- Vignoble communal : Valorisation locale et entretien.
- Soutien aux agriculteurs : Subventions pour la construction de bâtiments agricoles, le raccordement à l'eau et à l'électricité, et des actions visant à améliorer la qualité environnementale (plantation de haies, protection des captages d'eau, etc.).

Enfin, la prime pour l'abattage des bovins est maintenue.

Commerce et industrie:

La commune s'engage à promouvoir un tourisme de qualité, centré sur la convivialité et les valeurs humaines. Elle continue à soutenir les indépendants et les PME via des subsides, primes et cotisations.

Le budget alloué pour 2025 est aligné sur celui de 2024, confirmant la stabilité de cet engagement.

Bibliothèques publiques et EPN:

Notre bibliothèque, ses antennes et l'Espace Public Numérique (EPN) nécessitent un personnel formé, compétent et motivé pour assurer des animations de qualité et répondre aux besoins des usagers.

Services généraux:

Comme les années précédentes, notre personnel continue de bénéficier de tous ses avantages : chèques-repas, prime syndicale, éco-chèques, et autres avantages sociaux qui valorisent leur engagement.

Assurances:

Le budget alloué aux assurances est indispensable pour couvrir les éventuels dégâts matériels, catastrophes naturelles ou accidents corporels liés aux bâtiments communaux, véhicules et équipements.

Grâce au regroupement de nos assurances, nous avons pu réduire les coûts de ce poste.

Logement et urbanisme:

Nous poursuivons nos efforts pour soutenir l'accès au logement en maintenant les primes pour l'achat, la construction, la réhabilitation de logements, ainsi que pour le remplacement de toitures en tuiles romaines.

Une prime pour l'installation, l'extension ou le renouvellement de systèmes d'énergies renouvelables a été adaptée aux réalités actuelles, incitant nos concitoyens à réduire leur dépendance aux énergies fossiles.

Nous mettons également en vente des parcelles à bâtir à des prix démocratiques et continuons à proposer des logements sociaux pour les familles en besoin.

Cultes:

Les fabriques d'église, attentives à une gestion rigoureuse des fonds publics, conservent un budget identique à celui de l'année précédente.

L'ASBL Gaume Laïcité continue de bénéficier de la salle polyvalente de Torgny pour l'organisation de funérailles laïques, garantissant des conditions optimales pour ces cérémonies.

Institutions de soins

Le budget 2025, aligné sur celui de 2024, prévoit :

- Un subside aux organismes de soins à domicile,
- Les cotisations comme membres de « Vivalia »,
- Une intervention communale pour couvrir les déficits des hôpitaux.

Information:

Toujours soucieux de mieux communiquer avec nos citoyens, nous œuvrons à l'amélioration du contenu et de la présentation du Flash communal, afin de couvrir un maximum de thématiques locales.

Par ailleurs, notre site internet, récemment actualisé, deviendra bientôt une ressource incontournable pour les Rouvirois.

En réponse aux nombreuses demandes, une page Facebook communale a été créée pour renforcer la proximité avec les citoyens. Enfin, un pack de bienvenue informatif est depuis peu distribué aux nouveaux habitants afin de faciliter leur intégration dans notre commune.

Devoir de Mémoire et Citoyenneté:

La sensibilisation à la citoyenneté, en particulier auprès des jeunes générations, est une mission essentielle. La paix et la démocratie ne sont jamais définitivement acquises ; elles doivent être cultivées et préservées. Cela passe par une lutte active contre les extrémismes qui prônent le désordre et la violence, mais aussi par un effort constant d'éducation et de transmission des valeurs fondamentales.

Nous mettons en avant des partenariats concrets avec des associations telles que Les Territoires de la Mémoire, qui œuvrent pour rappeler l'importance de la tolérance, de la solidarité et des droits humains. Ces initiatives permettent de donner du sens aux grandes valeurs qui fondent notre société et d'ancrer ces principes dans le quotidien de nos citoyens.

Des commémorations comme celles du 11 novembre ou du 8 mai jouent un rôle clé dans ce devoir de mémoire. Elles rappellent les sacrifices consentis par nos aînés, tant civils que militaires, pour garantir la liberté et les droits dont nous jouissons aujourd'hui. Ce ne sont pas de simples souvenirs lointains, mais des leçons vivantes pour construire un avenir où la paix demeure un idéal concret et partagé.

Gestion des Finances:

Dans un contexte économique marqué par une inflation élevée, une hausse des coûts de l'énergie et des incertitudes globales, la gestion financière de notre commune doit être plus rigoureuse que jamais. Face aux contraintes budgétaires accrues, notre priorité est d'assurer un équilibre entre les dépenses et les recettes, tout en préservant la qualité des services rendus à nos citoyens.

La chute des dividendes issus des produits financiers représente un défi de taille. Pour y faire face, nous redoublons d'efforts afin de sécuriser et optimiser l'utilisation des fonds publics. Cela passe notamment par :

- Une analyse approfondie des opportunités d'investissement, pour garantir que les capitaux arrivant à échéance soient placés de manière judicieuse et sécurisée.
- Une priorisation des dépenses essentielles, pour répondre aux besoins immédiats tout en assurant une vision à long terme.
- Une veille constante sur les tendances économiques et financières, pour anticiper les fluctuations du marché et limiter les impacts négatifs sur notre budget.

Gérer nos finances "en bon père de famille" signifie également rester transparent et responsable face à nos citoyens, en expliquant les choix budgétaires et les ajustements nécessaires dans ce contexte de conjoncture difficile. Notre objectif reste de garantir la pérennité des projets communaux tout en protégeant au maximum le pouvoir d'achat de nos habitants.

Conclusion:

Dans un contexte économique et social tendu, où chaque dépense doit être justifiée et maîtrisée, le collège communal de Rouvroy démontre sa capacité à conjuguer vigilance budgétaire et ambition citoyenne. La situation financière reste saine, grâce à une gestion rigoureuse et responsable, sans compromettre les initiatives visant à renforcer le lien social, le devoir de mémoire et l'éducation à la citoyenneté.

Notre engagement est clair : construire une commune où les valeurs de démocratie, de solidarité et de respect sont non seulement préservées mais activement transmises. En continuant sur cette voie, nous affirmons notre volonté de préparer un avenir plus serein et cohérent pour tous les habitants de Rouvroy.

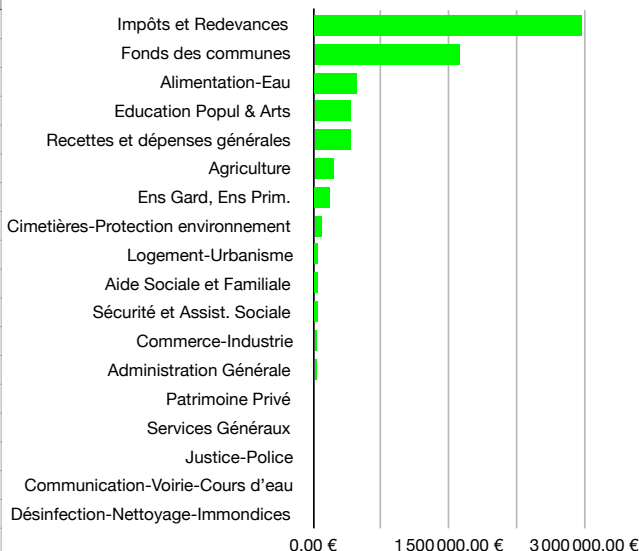
Tableaux de Synthèse:

A: Service Ordinaire	Recettes	Dépenses	Soldes
Exercice Propre	€ 6 665 270,42	€ 6 638 355,97	€ 26 914,45
Exercice Antérieur	€ 74 636,14	€ 19 812,00	€ 54 824,14
Prélèvements	€ 0,00	€ 0,00	€ 0,00
Totaux:	€ 6 739 906,56	€ 6 658 167,97	€ 81 738,59

Recettes ordinaires 2025

Fonction	Total	% de recettes
Impôts et Redevances	€ 2 980 970,52	44,72 %
Fonds des communes	€ 1 613 183,02	24,20 %
Alimentation-Eau	€ 482 800,00	7,24 %
Education Popul & Arts	€ 415 863,78	6,24 %
Recettes et dépenses générales	€ 406 771,25	6,10 %
Agriculture	€ 220 023,89	3,30 %
Ens Gard, Ens Prim.	€ 191 441,40	2,87 %
Cimetières-Protection environnement	€ 99 400,00	1,49 %
Logement-Urbanisme	€ 57 500,00	0,86 %
Aide Sociale et Familiale	€ 51 882,40	0,78 %
Sécurité et Assist. Sociale	€ 50 350,27	0,76 %
Commerce-Industrie	€ 43 000,00	0,65 %
Administration Générale	€ 32 433,89	0,49 %
Patrimoine Privé	€ 7 500,00	0,11 %
Services Généraux	€ 7 200,00	0,11 %
Justice-Police	€ 3 000,00	0,05 %
Communication-Voirie-Cours d'eau	€ 1 400,00	0,02 %
Désinfection-Nettoyage-Immondices	€ 550,00	0,01 %
Total	€ 6 665 270,42	100,00 %
Prélèvements (FRO et Provisions)	€ 0,00	
Total Exercice propre	€ 6 665 270,42	
Exercices antérieurs	€ 74 636,14	
Total Général Recettes	€ 6 739 906,56	

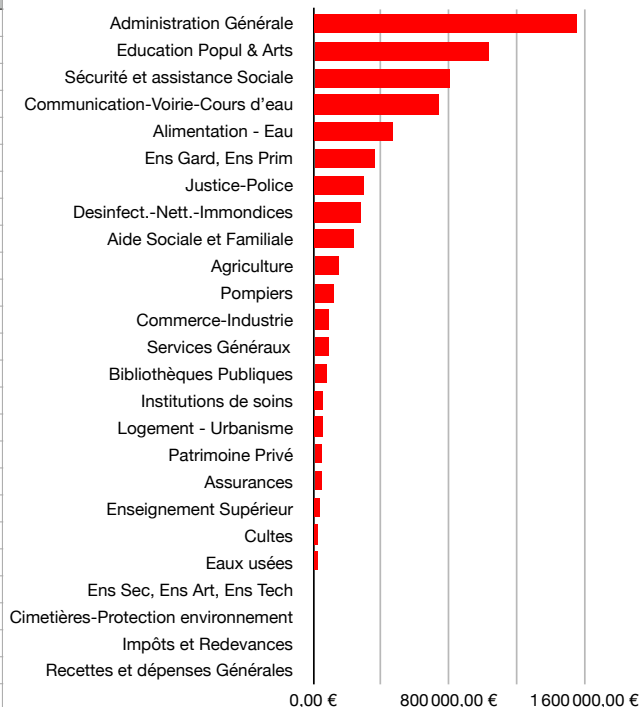
Total Recettes (Budget ordinaire 2025)



Dépenses ordinaires 2025

Fonction	Total	% de dépenses
Administration Générale	€ 1 554 024,95	23,41 %
Education Popul & Arts	€ 1 036 411,38	15,61 %
Sécurité et assistance Sociale	€ 803 305,30	12,10 %
Communication-Voirie-Cours d'eau	€ 744 595,26	11,22 %
Alimentation - Eau	€ 468 467,63	7,06 %
Ens Gard, Ens Prim	€ 362 452,05	5,46 %
Justice-Police	€ 297 145,99	4,48 %
Desinfect.-Nett.-Immondices	€ 274 820,18	4,14 %
Aide Sociale et Familiale	€ 237 527,59	3,58 %
Agriculture	€ 150 001,16	2,26 %
Pompiers	€ 117 756,04	1,77 %
Commerce-Industrie	€ 89 965,00	1,36 %
Services Généraux	€ 89 851,36	1,35 %
Bibliothèques Publiques	€ 82 600,00	1,24 %
Institutions de soins	€ 62 500,00	0,94 %
Logement - Urbanisme	€ 57 377,26	0,86 %
Patrimoine Privé	€ 50 297,49	0,76 %
Assurances	€ 44 000,00	0,66 %
Enseignement Supérieur	€ 35 000,00	0,53 %
Cultes	€ 32 995,39	0,50 %
Eaux usées	€ 24 000,00	0,36 %
Ens Sec, Ens Art, Ens Tech	€ 10 000,00	0,15 %
Cimetières-Protection environnement	€ 8 797,30	0,13 %
Impôts et Redevances	€ 3 000,00	0,05 %
Recettes et dépenses Générales	€ 1 464,64	0,02 %
Total	€ 6 638 355,97	100,00 %
Total Exercice propre	€ 6 638 355,97	100,00 %
Exercices Antérieurs	€ 19 812,00	
Prélèvements	€ 0,00	
Total Général Dépenses	€ 6 658 167,97	

Total Dépenses (Budget Ordinaire 2024)



Budget Extraordinaire:

Le budget extraordinaire pour 2025 s'équilibre à 4.724.457,87 €, reflétant un effort collectif pour financer des projets d'importanc. Ce financement est assuré par une répartition cohérente et diversifiée des ressources, démontrant notre volonté de garantir l'équilibre entre les besoins communaux et la pérennité budgétaire :

- 2.000.000 € par emprunt, permettant de financer des investissements structurants tout en échelonnant leur impact sur plusieurs exercices budgétaires.
- 514.800,75 € de subsides, obtenus grâce à un travail actif pour mobiliser les aides extérieures et alléger le fardeau financier communal.
- 750.000 € par la vente de titres Bancaires, un choix stratégique pour mobiliser des ressources dormantes et répondre à des besoins immédiats.
- 1.477.657,12 € sur fonds propres, intégrant les ressources issues du FRIC et du FRE PIMACI.

C: Recettes Extraordinaires 2024:

-Recettes et dépenses générales	15,81 % €	750 000,00
-Communication - Voiries - Cours d'eau	10,33 % €	489 800,75
-Institution de soins	42,70 % €	2 025 000,00
-Total Exercice	68,84 % €	3 264 800,75
-Prélèvements	31,16 % €	1 477 657,12
-Total Général	100,00 % €	4 742 457,87

D: Dépenses Extraordinaires 2024:

-Administration générale	1,51 % €	71 500,00
-Patrimoine privé	0,59 % €	28 103,00
-Communication - Voiries - Cours d'eau	25,73 % €	1 220 439,95
-Agriculture	2,07 % €	98 000,00
-Enseignement	0,46 % €	22 000,00
Cultes	2,60 % €	100 000,00
-Commerces-Industrie	0,17 % €	8 000,00
-Institutions de soins	47,44 % €	2 250 000,00
-Alimentation - Eau	0,84 % €	40 000,00
-Désinfection - Nett. -Immond.	0,06 % €	3 000,00
-Total Exercice	80,99 % €	3 841 042,95
-Exercices Antérieurs	3,19 % €	151 414,92
-Prélèvements	15,81 % €	750 000,00
-Total Général	100,00 % €	4 742 457,87

Au 31 décembre 2025, le solde budgétaire théorique de ce fonds devrait atteindre 620.145,23 €, un montant qui traduit notre engagement à maintenir une capacité de réaction face à des besoins imprévus ou des investissements futurs.

Parmi ce solde, 121.512,64 € sont spécifiquement dédiés à la prévention des risques d'inondations, un enjeu crucial dans le contexte actuel des changements climatiques. Ce montant permettra de financer des actions ciblées pour protéger les biens et les personnes tout en contribuant à un développement durable et résilient de notre territoire.

Ce budget extraordinaire illustre notre capacité à concilier ambition et réalisme. Malgré un contexte économique marqué par des contraintes fortes, nous affirmons notre volonté d'investir pour répondre aux besoins de nos citoyens, moderniser nos infrastructures et anticiper les défis futurs.

La combinaison de financements extérieurs, d'emprunts maîtrisés et de ressources propres traduit une gestion proactive et équilibrée. Ce choix politique met en avant notre responsabilité envers les générations actuelles et futures, en veillant à ce que chaque euro dépensé soit un euro investi pour le bien-être, la sécurité et le développement de notre commune.

Ce qui permet de lire le budget extraordinaire de cette manière:

Prévision en dépenses : 3.841.042,97€ + 151.414,92€
Montants prévus en recettes : 3.264.800,75€
Montants prévus par fonds de réserve: 1.477.657,12€

B: Service extraordinaire	Recettes		Dépenses		Soldes
Exercice Propre	€	3 264 800,75	€	3 841 042,95	€ (576 242,20)
Exercice Antérieur			€	151 414,92	€ (151 414,92)
Prélèvements	€	1 477 657,12	€	750 000,00	€ 727 657,12
Totaux:	€	4 742 457,87	€	4 742 457,87	€ 0,00

Travaux:

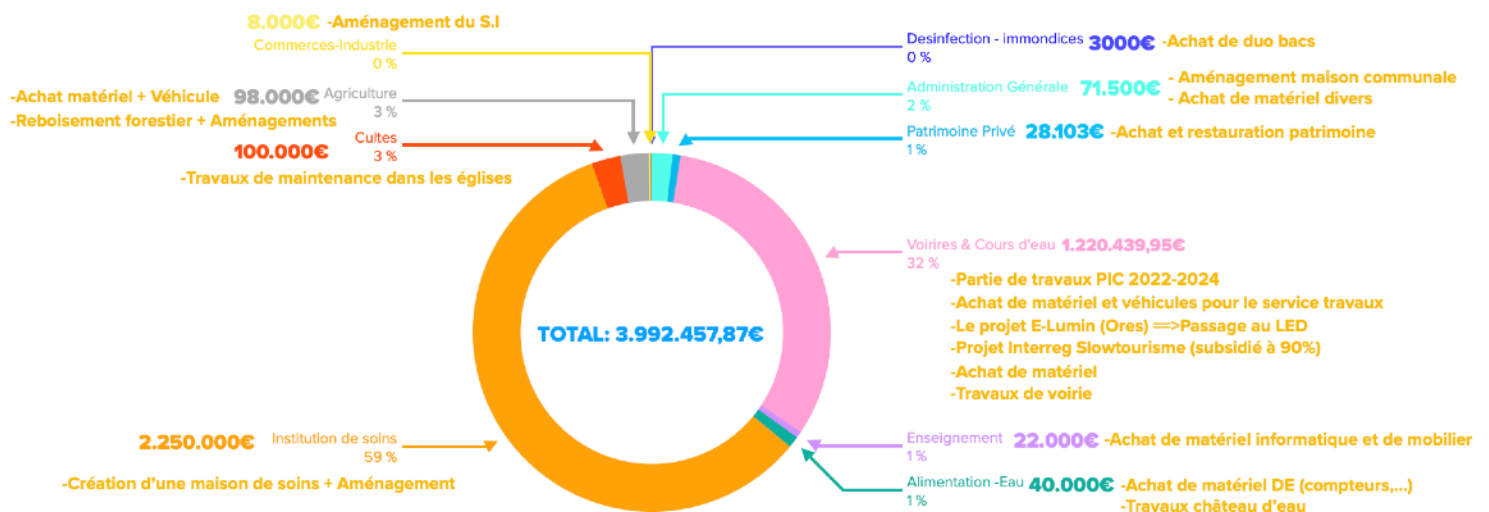
Au niveau investissements à l'extraordinaire, les gros projets (nouveaux ou reports de l'exercice précédent) concernent :

- L'aménagement du centre de Rouvroy
- L'aménagement de la maison communale
- L'entretien de la voirie
- Le projet interreg Slow-Tourisme (subsidé à 90%)
- L'achat de matériel et véhicules pour le service travaux
- Le remplacement du parc d'éclairage public par du L.E.D
- La création d'une maison de soin au centre de la commune
- Des travaux de réfection pour nos églises
- ,...

Cette liste n'est pas exhaustive mais a pour objectif de mettre en valeur les points forts pour cette année.

BUDGET EXTRAORDINAIRE

1. LES DÉPENSES (TRANSFERTS + INVESTISSEMENTS) HORS PRÉLÈVEMENTS



+EXERCICES ANTÉRIEURS = 151.414,92€

Notre objectif reste clair : garantir une commune attractive, résiliente et durable, tout en respectant une gestion budgétaire rigoureuse et transparente. Rouvroy continue d'être un exemple de gouvernance locale efficace et soucieuse de ses habitants.

Pour le collège communal de Rouvroy,

Petit Jérôme, échevin des Finances